

Le Domaine seigneurial du Châtelain Bouvier, reveveur de l'hôpital de Villeneuve

Autor(en): **Poirier-Delay, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **10 (1902)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-11601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Voilà une peinture d'intérieur qui peut aider à faire comprendre sous quelles influences grandit Mme de Krüdner et expliquer, en partie du moins, l'exubérance de son imagination et les singularités de sa vie. On sait, en effet, quelle fut, en 1815, l'action puissante que l'auteur de *Valérie* exerça sur l'empereur Alexandre I^{er}.

(*A suivre*).

J. CART.

*Le Domaine seigneurial du Châtelain Bouvier,
receveur de l'hôpital de Villeneuve.*

M. le notaire Léon Perret, ancien député à Montreux, copropriétaire du magnifique domaine de *Grand Clos*, à Rennaz, près Villeneuve, a bien voulu me communiquer les renseignements historiques suivants, — extraits de leurs archives particulières, — relatifs à l'une des résidences seigneuriales du Pays-de-Vaud savoyard.

Le domaine de *Grand Clos*, ancienne terre seigneuriale, appartenait jadis à la noble famille de Duin (Bex) ; après avoir passé en différentes mains, il échut au fameux patriote savoyard, le châtelain *Bouvier* de Villeneuve, qui, en 1588, de concert avec le bourgmestre de Lausanne, Isbrand Daux et quelques familles nobles vaudoises, tentèrent de replacer le Pays-de-Vaud sous la domination de la Maison de Savoie.

La conspiration dite de Lausanne ayant piteusement échoué et le châtelain Bouvier, lieutenant-baillival de Chillon, ayant pris la fuite, Leurs Excellences de Berne confisquèrent et vendirent le domaine de *Grand Clos* (1594). En 1678, Abraham Du Bois, bourgeois de Berne et commissaire-général de Leurs Excellences, alors propriétaire de *Grand Clos*, le vendit à Gédéon Perret, bourgeois de Vevey et châtelain de Villeneuve, qui le conserva jusqu'en 1702, époque à laquelle il le vendit à Abraham Gaillard, châtelain de la

paroisse de Noville et Seigneur Lieutenant Gouvernal des Quatre-Mandements d'Aigle. Ce furent les petits-fils de ce dernier qui, de 1760 à 1763, construisirent ou reconstruisirent les bâtiments actuellement existants, connus sous le nom de *Château de Grand Clos*, situé à l'extrémité méridionale du petit village de Rennaz, sur la route de Villeneuve à Aigle.

Vers la fin du XVIII^e ou le commencement du XIX^e siècle, le poète allemand Frédéric Mathisson y séjourna, et voici ce qu'en dit M. le pasteur Jaulmes-Calame, dans sa brochure intitulée *Noville et son Eglise à travers les âges* :

« Le grand poète lyrique allemand, Frédéric Mathisson, qui a fait un séjour à Rennaz, au *Grand Clos*, y a composé ses plus belles poésies, dont le grand Schiller a dit « qu'elles sont animées d'une humanité éclairée et sereine et que les belles images de la nature se sont reflétées dans l'âme calme et limpide du poète, comme sur la surface de l'eau. »

* * *

Plus récemment, en 1837 et 1838, le château de *Grand Clos* fut le séjour de la famille du comte de Naundorf ¹, le pseudo-Louis XVII, évadé miraculeusement de la prison du Temple. Cette famille était composée de Madame Jeanne-Frédérique Naundorf, née Einers, de ses enfants Amélie-Jeanne, Charles-Edouard, Marie-Antoine, Louis-Charles ², Edmond-Charles et Marie-Thérèse-Auguste, cette dernière née postérieurement à la date du passeport, plus quatre autres personnes attachées à cette maison, mais dont M. Léon Perret n'a pu retrouver les noms. En revanche, il a découvert dans le journal de caisse de sonrière grand-oncle,

¹ Charles-Louis, duc de Normandie, décédé en 1845 à Delft en Hollande.

² Louis-Charles de Bourbon, mort en décembre 1900, à Teteringen en Hollande, à l'âge de 68 ans. Il n'a pas laissé d'enfants.

journal dans lequel celui-ci inscrivait aussi les faits qui lui paraissaient intéressants, la curieuse inscription suivante concernant la famille Naundorf :

« Madame Forez, Dame d'honneur de la Reine de Saxe, qui a accompagné chez moi, à *Grand Clos*, l'automne dernier, la famille de Louis XVI, Roi de France, est partie aujourd'hui, à 11 heures du matin, mercredi 28 février 1838, pour retourner à Dresde. Samedi dernier, elle m'a fait présent d'une serviette qui a appartenu à la Reine Marie-Antoinette. »

Ce même journal nous apprend aussi par l'inscription du paiement de la location que la famille Naundorf passa l'année 1838 à *Grand Clos*. Malheureusement, les journaux de caisse des années suivantes ont disparu et ne permettent pas d'indiquer à quelle époque et dans quelles circonstances cette famille a quitté le pays.

Peut-être que les trois livraisons de l'organe littéraire du Quartier latin, *la Plume*¹, dans lesquelles M. Otto Friedrichs a réuni des documents nouveaux relatifs aux pérégrinations des Naundorf, en butte aux poursuites acharnées de Louis XVIII, Charles X, de la Prusse et de Louis-Philippe, fixent ce point d'histoire intéressant pour notre pays et la résidence seigneuriale en question.

La famille de Brémont de Semsales, dont l'un des ancêtres a occupé le poste de secrétaire du roi Louis XVI, — et qui avait affirmé sous serment, devant une commission rogatoire², sa croyance à l'enlèvement du Temple de Charles-Louis, duc de Normandie, fils de son ancien maître — pourrait probablement fournir des renseignements sur le séjour

¹ « *La Plume* » et la question Louis XVII Naundorf. — Paris, *La Plume*, 31, rue Bonaparte.

² La déclaration de M. de Brémont, déposée aux archives du Tribunal de Vevey, en a disparu, ce qui a donné lieu, il y a quelques années, à une interpellation au Grand Conseil du canton de Vaud.

des Naundorf à *Grand Clos*. C'était M. Brémont, père, à Semsales et à la Tour-de-Peilz, qui effectuait les paiements pour Madame Naundorf.

De 1854 à 1858, le château de *Grand Clos* a hébergé la famille du républicain Maire, proscrire par le gouvernement du Second Empire. De 1864 à 1875, il fut occupé par le pensionnat du Révérend Bennett, pasteur anglican, qui compta au nombre de ses élèves celui qui est aujourd'hui Lord Kitchener, commandant en chef des troupes anglaises dans l'Afrique du Sud.

L. POIRIER-DELAY.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société d'histoire de la Suisse romande**, réunie le 5 mars après midi à l'Ecole Vinet sous la présidence de M. B. van Muyden, a entendu communication de plusieurs mémoires.

Le premier a été présenté par M. de Mülinen, de Berne, et avait trait à « une inféodation du château de Lausanne à la fin du XV^e siècle ». Le savant archiviste bernois a apporté par ce travail une contribution utile aux recherches touchant l'existence d'un château impérial à Lausanne et le titre de ville impériale qui, à en croire quelques historiens et à en croire nos armoiries, aurait appartenu à Lausanne.

Outre son mérite propre, le travail de M. de Mülinen en a eu indirectement un autre. Il a fait sortir de sa réserve et de son silence un auditeur qui connaît le passé de notre ville mieux que personne. M. Benjamin Dumur, ancien président du tribunal de Lausanne, a discuté l'hypothèse selon laquelle le château impérial de Lausanne aurait été la « maison de Bilens », située au bas de la Cheneau-de-Bourg, auprès des Escaliers de la comédie. Cette maison a été achetée en 1355 par les comtes de Savoie. Elle a été la maison du représentant de l'empereur, puisque le comte de Savoie était vicaire impérial. Les plans anciens montrent une maison petite et modeste.

MM. Ch.-A. Bugnion et B. van Muyden ont pris part au débat.

Ce dernier, constatant que c'est sous l'empereur Charles IV que le vicaire impérial a acheté la maison de Bilens, se demande si le